

Rencontre à Québec entre la Table des préfets des MRC de la Gaspésie et le député Youri Chassin – des échanges décevants

Carleton-sur-Mer, le 14 mai 2026 – Une délégation de maires et de préfets de la Gaspésie a rencontré aujourd’hui, à Québec, le député Youri Chassin afin de discuter du projet de loi n° 3 et de la représentativité de la région. Les élus gaspésiens déplorent toutefois la présence de M. Xavier-Antoine Lalande, maire de la Ville de Saint-Coloman, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et président du Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides, à cette rencontre. Sa participation, malgré le désaccord clairement exprimé par les élus gaspésiens, a créé un malaise au sein de la délégation régionale.

Lors de cette rencontre, les élus de la Gaspésie ont réitéré leurs préoccupations face aux récentes interventions du député entourant ce projet de loi, ainsi qu’aux impacts directs et majeurs que pourrait entraîner la disparition d’une circonscription en Gaspésie. Ils ont rappelé que le blocage de la procédure accélérée constitue un bris manifeste d’un consensus historique entre les quatre formations politiques reconnues à l’Assemblée nationale et alimente une vive inquiétude chez les élus comme au sein de la population gaspésienne.

La délégation d’élus présents à Québec a également insisté sur l’urgence d’agir et sur la nécessité de reconnaître les réalités propres à la Gaspésie. Les préfets et les maires ont souligné que la représentativité démocratique ne peut être réduite à des calculs strictement mathématiques, sans égard aux enjeux d’accessibilité et de proximité avec les citoyens.

Malgré la clarté des messages exprimés, les échanges tenus aujourd’hui n’ont pas permis d’obtenir d’engagement concret de la part du député. Les élus constatent avec préoccupation l’absence d’ouverture tangible permettant de faire progresser le projet de loi n° 3 dans un sens favorable à la Gaspésie. Dans ce contexte, les préfets rappellent que la situation exige des décisions rapides et responsables. Ils déplorent de ne pouvoir, à ce stade, compter sur un appui du député et en appellent à un repositionnement afin d’éviter des conséquences durables sur la représentation politique de la région.

« Il ne s’agit pas d’un enjeu théorique, mais d’une réalité qui touche directement la capacité de la Gaspésie à se faire entendre. Nous attendons de la part de M. Youri Chassin des gestes concrets et un engagement à la hauteur des enjeux », affirme Mathieu Lapointe, président de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie, préfet de la MRC Avignon et maire de Carleton-sur-Mer.

Les élus entendent poursuivre leurs démarches afin de défendre avec détermination les intérêts de la Gaspésie et de ses citoyens. La délégation gaspésienne était composée de M. Daniel Côté, maire de Gaspé et préfet de la MRC de La Côte-de-Gaspé, M. Daniel Leboeuf, maire de Percé, M. Pierre Gagnon, maire de Bonaventure, M. Jérémy Laplante, maire de Paspébiac, M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts et de Mathieu Lapointe, maire de Carleton-sur-Mer, préfet de la MRC Avignon et président de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie.

— 30 —

Source et informations :

Mathieu Lapointe
Président Table des préfets des MRC de la Gaspésie, préfet de la MRC Avignon et maire de Carleton-sur-Mer
418.392.9261
mathieu.lapointe@mrcavignon.com